

INSTRUCTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES A LA MEDAILLE DE LA FAMILLE – PROMOTION 2020

étapes ↓	OBJET	FAMILLE CANDIDATE	REPRESENTANT CCAS DE L'UDAF	UDAF 35	MAIRIE	DDCSPP ET PREFECTURE
Septembre 2019	Diffusion des formulaires de candidature				Téléchargeables sur le site udaf35.fr rubrique « Services aux familles » - « Médaille de la Famille »	
Avant le 15 décembre 2019	Recueil des candidatures des familles à la mairie	sur leur propre demande		...ou sur proposition de l'UDAF	...ou sur proposition de la mairie	... ou sur proposition du Préfet
	Pièces administratives à joindre au formulaire	à remettre en mairie : ▶ Dossier de candidature dûment rempli ▶ Photocopie du livret de famille ▶ Certificats de scolarité (enfants de - de 16 ans) ▶ En cas de divorce, photocopie du jugement ▶ Pour les enfants adoptés ou recueillis au foyer, photocopie du jugement			Remplir et compléter le dossier qui doit comporter impérativement l'avis motivé du Maire (dernière page) ▶ Joindre au dossier - Photocopie du livret de famille - Photocopie du jugement de divorce, de résidence ou d'adoption (si besoin est) - Certificats de scolarité avant envoi à l'UDAF	
Décembre 2019 à Mars 2020	Autres pièces complémentaires			Instruction/vérification des dossiers		Demande d'extrait N°2 de Casier Judiciaire National pour les parents et retour à l'UDAF
Avril / Mai 2020	Préparation des remises de Médailles	Information de la décision par le Maire	Préparation de la cérémonie avec la mairie	▶ Etablissement des listes, ▶ Confection des diplômes ▶ Envoi des médailles avec facturation aux mairies	Information des familles de la décision préfectorale. Organisation de la cérémonie	Le Préfet envoie aux Maires, par arrêté préfectoral la liste des familles décorées
Dimanche 7 juin 2020	Cérémonie de remise lors de la fête des mères	Reçoit médaille, diplôme, fiche d'information	Participation à la cérémonie locale	Participation à la cérémonie départementale officielle, avec expression du Président de l'UDAF ou son représentant	Cérémonie Locale présidée par Mme ou M. le Maire	Participation à la Cérémonie Départementale officielle avec les autres personnalités du département